

TALLENDEMAG

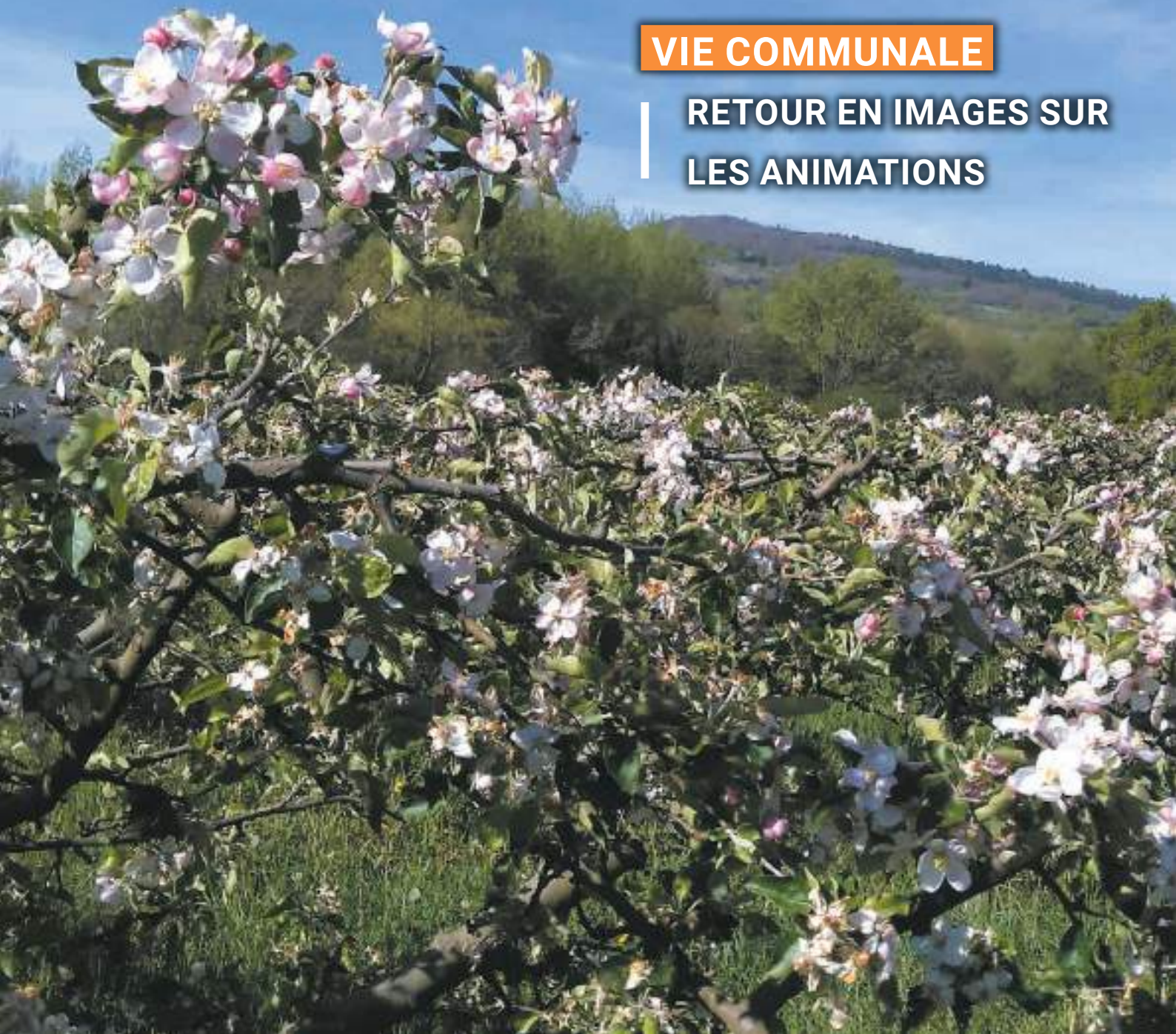
N° 20 – Mai 2023

LE DOSSIER

LES FINANCES -
SITUATION À MI-MANDAT

VIE COMMUNALE

RETOUR EN IMAGES SUR
LES ANIMATIONS



SOMMAIRE

| | |
|--|--------------|
| › Edito du maire | 2 |
| › Budget | 3 |
| Compte administratif 2022 | |
| › Actualités tallendaises | 4-9 |
| Les derniers aménagements dans la commune | |
| › Etat civil | 8 |
| › Dossier | 10-13 |
| Finances de la commune | |
| Etat des lieux à mi-mandat | |
| › Vie communale | 14-17 |
| Actions du CCAS et lecture publique | |
| Retour en images sur les animations des associations | |
| › Artisans, commerçants, associations | 18-19 |
| Ils sont installés dans la zone artisanale | |



ERIC BRUN

Maire de Tallende

Vice-président de Mond'Arverne Communauté

Mes Chers Concitoyens,

Notre assemblée municipale a adopté, en date du 5 avril dernier, le budget primitif pour l'année 2023. Ce temps fort de la gestion communale permet de détailler la situation financière de notre commune et d'ajuster nos projets à l'aune de l'évolution de nos recettes. D'autant que notre gouvernail de décisions a été récemment affiné par un rapport des Comptes publics dont les conclusions se montrent plutôt encourageantes.

J'en tirerai pour ma part un enseignement essentiel reposant sur le constat d'une gestion budgétaire à la fois maîtrisée et réaliste.

Maîtrisée parce que le contrôle des charges courantes de fonctionnement est bien assuré, nous permettant ainsi de dégager suffisamment d'excédent pour couvrir les investissements de l'année. D'autre part, l'encours de notre dette continue de baisser, nous offrant ainsi de pouvoir financer par l'emprunt les investissements majeurs à venir.

Réaliste ensuite parce que nos grands projets à venir restent proportionnés à l'importance démographique de notre commune.

Cette maîtrise de la dépense publique nous conduit cette année encore à ne pas appliquer d'augmentation de la taxe foncière sur la part communale.

La présente année annonce par ailleurs la concrétisation de 3 chantiers majeurs :

- L'aménagement de la traverse du monument aux morts route de Veyre.
- Le lourd chantier de rénovation du groupe scolaire.
- Enfin le programme d'installation de la vidéoprotection sera réalisé en 2024.

En marge de cette présentation budgétaire, mais avec un impact non négligeable pour nos finances, je voudrais revenir sur le cambriolage dont ont été victimes les ateliers municipaux au début de l'année. Cet acte de malveillance s'est traduit par le vol de notre camion et de plusieurs matériels récents, pour un préjudice évalué à 90 000,00 euros. Cela nous oblige à les remplacer par du neuf mais aussi à sécuriser les ateliers communaux.

Avant de clore cet éditorial, permettez-moi, chers concitoyens, de jouer la carte de la sensibilisation collective sur une thématique désormais cruciale. L'été s'approche de nous et, avec lui, le corollaire de la fragilité de nos ressources en eau. Il n'est que d'observer le niveau de nos deux rivières, la Veyre et la Monne. Un arrêté préfectoral va inévitablement en réglementer l'usage prochainement. Face à cela, notre effort de préservation doit être à la fois public (le fleurissement communal sera par exemple réduit) mais aussi et surtout individuel. Je vous remercie de vous y conformer et de continuer d'agir ainsi en écocitoyen.

Je vous souhaite à tous un bel été.

MAIRIE DE TALLENDE

7, impasse de la Mairie 63450 Tallende

04 73 39 78 78

mairie.tallende@orange.fr

www.tallende.fr

tallendeinfo

› Horaires d'ouverture :

Lundi de 10 h à 12 h

Mercredi de 16 h à 18 h 30

Vendredi de 10 h à 12 h



Ne ratez aucune infos en recevant la newsletter

TALLENDEINFO

abonnez-vous sur l'accueil du site www.tallende.fr

BULLETIN MUNICIPAL – MAI 2023

Directeur de publication : Eric Brun • Crédit photos : mairie et associations • Equipe de rédaction : les élus et associations • Responsable de communication : Delphine Chabert • Conception et impression : Imprimerie Decombat • Dépôt légal : Mai 2023 • N° ISSN : En cours

FONCTIONNEMENT

La section fonctionnement correspond à la vie quotidienne des services de la commune.

DÉPENSES → 954 886 €



Fournitures courantes, EDF, eau...



Contrats divers, assurances, voiries...



Frais de personnel, indemnités élus...



Syndicats : SIEG, pompiers...



Intérêts, emprunts et autres dettes

RECETTES → 1 146 056 €



Produits de services, cantines, garderie...



Impôts directs, TF, TH, pylônes



Dotation de l'État



Revenus d'immeuble, remboursement Communauté de Commune, entretien...

RÉSULTAT 2022 : 191 170 €

INVESTISSEMENTS

La section investissements correspond au patrimoine de la commune.

DÉPENSES → 430 862 €



Travaux, bâtiments...



Acquisition de matériel, d'immeubles



Annuité du capital des emprunts



Factures matériel

RECETTES → 673 708 €



Excédent de fonctionnement N-1 de l'année 2022



FCTVA N-2 Récupération de la TVA 2020



Subvention travaux d'investissements



Dotation d'équipements



Emprunts

RÉSULTAT 2022 : 242 846 €

RÉSULTAT NET FONCTIONNEMENT

| | | |
|---------------------|---|-------------------|
| Report N-1 (2021) | + | +411 877 € |
| Résultat 2022 | | +191 170 € |
| RÉSULTAT NET | | +603 047 € |

RÉSULTAT NET INVESTISSEMENTS

| | | |
|---------------------|---|-------------------|
| Report N-1 (2021) | + | +15 520 € |
| Résultat 2022 | | +242 846 € |
| RÉSULTAT NET | | +258 366 € |

RÉSULTAT GLOBAL NET : 861 414 €

TRÉSORERIE GLOBALE

résultat global net : **+861 414 €** - reste à réaliser 2022* : **+166 400 €** = **+695 014 €**

*Travaux, réalisés au dernier trimestre 2022, en attente de facturation.

TRAVAUX ET NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

Afin d'entretenir la commune de nombreux travaux sont mis en place au fil des mois. Ils permettent de garder en l'état la voirie, les chemins piétonniers, les espaces publics. Tallende est traversé par 3 routes départementales dont l'entretien et l'aménagement dépendent du Conseil départemental.

ESPACES VERTS

À l'entrée de la zone artisanale 400 plants ont été installés pour faciliter l'entretien de cette zone et pour embellir l'entrée de Tallende.

Entrée de Tallende sur la RD 795 : l'îlot central a été revu pour des questions de sécurité de l'équipe municipale lors de son entretien. Seule la partie centrale est végétalisée.

Thomas Robillon responsable de l'équipe communale des ateliers est l'initiateur principal de ces améliorations.



Montant des travaux : 13 756 €

Élagage des arbres place de la Rippe et place de l'école : l'entretien des arbres était nécessaire car certains arbres étaient en mauvais état. De plus cet élagage facilite le stationnement.



Montant des travaux : 4 836 €

INSTALLATION D'UN KIOSQUE À PIZZA



Depuis fin février 2023 les pizzas du restaurant « Les Gourmands Disent » sont accessibles en libre-service via un kiosque installé sur l'emprise municipale sur le parking d'Intermarché. La pizzeria s'acquitte d'un loyer à la mairie pour cette implantation.

MARQUAGE DE PLACES DE STATIONNEMENT PLACE DE L'ÉGLISE ET RUE LUCIEN MARCOLLET



Les places de parking dans le bourg sont souvent difficiles à trouver et peu nombreuses. Pour faciliter le stationnement place de l'église et pour améliorer la circulation, des stationnements ont été matérialisés au sol.

INSTALLATION DE NOUVEAUX ABRIS-BUS

Dans le cadre d'un plan global de rénovation proposé par la Région, l'ensemble des abris bus de la commune seront remis à neuf. Cette réfection a également été l'occasion de revoir leur emplacement au global. Ce sont au total 4 (2 métalliques et 2 en bois) abris-bus qui seront installés.



ACHAT D'UN TRACTEUR CHARGEUR POUR LES ATELIERS COMMUNAUX



Montant de l'achat : 24 574 €

RÉFECTION DES LOCAUX DE LA MAIRIE



Montant des travaux : 23 389 €



Nous vous l'annoncions dans la dernière publication, de nombreux travaux dans les espaces communaux ont été entrepris afin de réduire les consommations énergétiques. Changement et programmation des système de chauffage, fermeture et isolation améliorées...

Ce travail porte largement ses fruits car la diminution est de 60 %. Dans ce sens, et aussi afin de faciliter l'accueil du public, le mobilier a été changé et les peintures refaites dans la mairie. Des nouveaux espaces de travail. sont ainsi en place depuis début avril.



Montant de l'achat : 14 554 €



REPLACEMENT DU MATÉRIEL VOLÉS



Montant de l'achat : 71 188 €



Montant de l'achat : 17 242 €



RÉFECTION DES TROTTOIRS DANS LA RUE DE LA PLAINE ET LE LOTISSEMENT CHANTECLAIR



Montant des travaux : 85 579 €
Total des subventions : 23 486 €

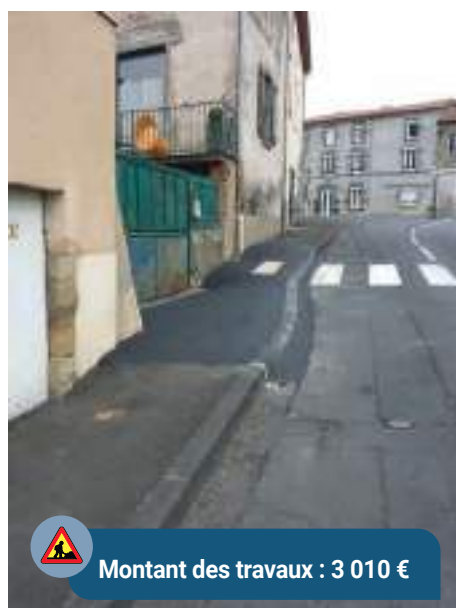


INSTALLATION D'UNE BARRIÈRE DANS LA PETITE RUE DU COLOMBIER



Montant des travaux : 2 172 €

TROTTOIRS ROUTE DE VEYRE



Montant des travaux : 3 010 €

HAUT DE LA RUE DE LA CROIX SAINT VERNY

La chaussée était très abimée à cet endroit, elle a été entièrement refaite au printemps.



Montant des travaux : 23 920 €



CHEMIN DES CERISIERS

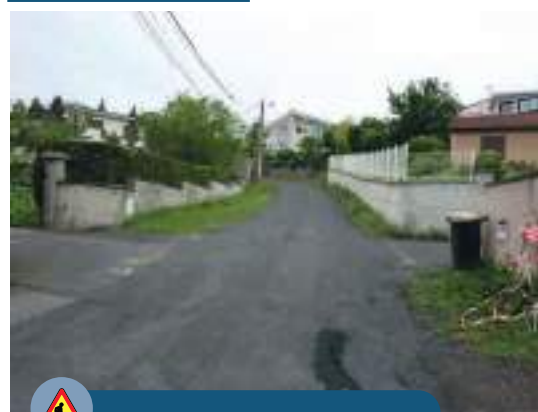
Le chemin des cerisiers qui monte derrière le stade de foot a été remis en état.



Montant des travaux : 12 843 €



RÉFECTION PROVISOIRE RUE DU CHANCEL



Montant des travaux : 6 123 €



MISE EN SÉCURITÉ PIÉTONS CABINET MÉDICAL



Montant des travaux : 1 056 €

LOTISSEMENT DU ST ROMAIN TRAVAUX D'EAUX PLUVIALES



Montant des travaux : 13 205 €

TROTTOIRS RUE DU PARC



Montant des travaux : 7 529 €

TRAVAUX À VENIR

Lotissement le Colombier

Les travaux avancent bien, les constructions sont quasiment finalisées. Après la remise en état du haut de la rue du Château d'eau la circulation pourra être installée telle qu'elle était prévue dans le projet initial avec une entrée par la rue du Chancel et une sortie par la rue du Château d'Eau.

État civil

NAISSANCES

- › Olivia CRESPIN, le 24 octobre 2022
- › Roman, Jean-François CHICARD COLLIN, le 30 octobre 2022
- › Alma FLUTEAU BONNARD, le 1^{er} novembre 2022
- › Selah, Gin SIMMONEAU LEOST, le 29 novembre 2022
- › Roméo, François, Cosimo, André RAGOZZINO, le 7 décembre 2022
- › Gabin, Alain Didier MEYNADIER, le 16 décembre 2022
- › Lyanna, Hélène CAQUOT TERMINAL, le 22 décembre 2022
- › Gaby, France SARDIER, le 24 décembre 2022
- › Maëlle MARTIN, le 10 janvier 2023
- › Marceau, Isaiah ROBERT, le 24 janvier 2023
- › Raphael CORNOU, le 28 février 2023
- › Adèle, Lise RAISON, le 8 mars 2023

DÉCÈS

- › Monique, Danielle SARLIEVE (veuve VANTALON), le 1^{er} janvier 2023
- › Georges, Jean, François ESTIVAL, le 10 janvier 2023
- › Paul BILLON, le 26 janvier 2023
- › Fabienne SERVIER (épouse PERCHE), le 11 février 2023
- › Fabrice, Pierre, PEREZ, le 5 mars 2023
- › Liliane, Marcelle MOULET (veuve DZIAN), le 4 avril 2023

MARIAGE

- › Paul, Marie NAUTRé et Jeanne, Aurore, Yvonne DOMANSKI, le 18 février 2023
- › Bruno, Simon LASSAGNE et Nathalie, Renée VERGNOL, le 18 mars 2023



NOUVEAU JEU INSTALLÉ AU PARC

Un nouveau jeu très apprécié des enfants, a été installé dans le parc. Il remplace un ancien devenu vétuste et dangereux.



Montant des travaux : 17 713 €

FRELONS ASIATIQUES ET RECHERCHE DE NIDS



* Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 11 juillet 2016

† Arrêté du 26 décembre 2012

** FNOD3 : Fédération Nationale des Organismes de Défense Sanitaire

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Un dispositif de surveillance et de lutte, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

- › Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- › Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr

2022 : Des indicateurs à la hausse

La saison 2022 a été une année très tendue en termes de présence du frelon asiatique sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, où le nombre de nids découverts a explosé (augmentation de + 93 % par rapport à 2021).

Sans préjuger de l'évolution attendue cette année, la campagne 2022 nous incite à la plus grande vigilance pour 2023.

Il est donc essentiel de déclarer les nids, nous comptons sur vous !

Source : Section apicole GDS Auvergne Rhône-Alpes

DÉJECTIONS CANINES

Lui ne peut
pas ramasser !
VOUS OUI !

c'est pas
ma faute !



Le vrai coupable court toujours.
J'aime ma commune, j'aime mon chien, je ramasse !



ETAT DES FINANCES DE LA COMMUNE BILAN DE MI-MANDAT

La gestion de la commune nécessite une constante attention sur nos dépenses et sur des ratios clefs qui déterminent sa santé financière. A mi-mandat ils sont présentés ci-dessous. Les comptes publics, qui ont la charge du contrôle de la gestion de notre collectivité, apportent leurs analyse début 2023 : « La situation financière de la commune de Tallende peut-être qualifiée de très saine. Le taux d'épargne de gestion (rapport entre ce que la collectivité perçoit et ce qu'elle dépense en fonctionnement) est excellent, le taux d'endettement est faible, et le ratio de désendettement est à un niveau très satisfaisant. Pour conserver une bonne situation financière, la maîtrise des charges courantes doit perdurer, et les projets communaux devront rester adaptés à la strate démographique de Tallende ».

RATIO DÉPENSES / RECETTES DE FONCTIONNEMENT STRATE COMMUNE DE 500 À 2000 HABITANTS

Population tallendaise 1541 habitants



PRINCIPALES RECETTES

en 2022

Montant en euros par hab. pour la strate de référence

| En euros/hab. | Commune | Département | Région | National |
|---------------------|---------|-------------|--------|----------|
| Ressources fiscales | 493 | 467 | 491 | 453 |
| Dotations | 159 | 272 | 216 | 222 |

La commune perçoit 113 euros par habitants de moins concernant les dotations d'état par rapport à la strate départementale soit un manque à gagner de 174 133 €.



PRINCIPALES DÉPENSES

en 2022

Montant en euros par hab. pour la strate de référence

| En euros/hab. | Commune | Département | Région | National |
|------------------------------|---------|-------------|--------|----------|
| Charges générales | 156 | 240 | 219 | 211 |
| Charges de personnel | 318 | 340 | 285 | 284 |
| Charges de gestion courantes | 100 | 115 | 121 | 115 |
| Charges réelles financières | 8 | 17 | 18 | 14 |



TRÉSORERIE DISPONIBLE

au 31/12/2022

695 014 €

La trésorerie disponible est constituée des excédents cumulés. Leur objet est d'assurer suffisamment de trésorerie pour fonctionner au quotidien, mais également de constituer des provisions pour des projets d'investissement ou d'importantes réparations en limitant alors le recours à l'emprunt.

Au 31/12/2022, ces réserves sont de 695 014 €, pour un besoin estimé à 165 000 € (60 jours de fonctionnement + remboursement du capital de la dette). Elles se situent donc à un très bon niveau.

ENCOURS DE LA DETTE

montant total des emprunts restant à rembourser
au 31/12/2022 soit 467 euros/hab.
contre 560 pour la moyenne départemental

720 000 €

9

EMPRUNTS EN COURS

(5 arrivent à échéance entre 2024/2026)

REMBOURSEMENT DU CAPITAL DES EMPRUNTS

En 2022

97 320 €

RATIO DE DÉSENDETTEMENT

pour la commune de Tallende il est de **3**
Le seuil d'alerte se situe à 9



QUEL BUDGET DISPONIBLE POUR RÉALISER DES INVESTISSEMENTS HORS EMPRUNT ?

chaque année

environ 150 000 €

Composé par de l'excédent de
fonctionnement, de la récupération
de la TVA, de la taxe d'aménagement.



FISCALITÉ

0 %

D'AUGMENTATION DU TAUX COMMUNAL DE LA TAXE FONCIÈRE

depuis 15 ans



TAXE FONCIÈRE RAPPEL DES TAUX

| Commune | SIVOM sportif | Mond'Arverne | Taxe spéciale | Taxe ordure ménagère | Taxe sur les milieux aquatiques |
|---------|---------------|--------------|---------------|----------------------|---------------------------------|
| 38,98% | 1,56 % | 1,90 % | 0,15 % | 14,39 % | 0,42 % |



INDEMNITÉ DES ÉLUS

Conformément à l'article 3 de la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 l'indemnité du maire est, de droit et sans débat, fixée au maximum. Ce montant est fixé par la loi en fonction de la population de la commune. Toutefois, dans toutes les communes, le maire peut à son libre choix, soit toucher de plein droit l'intégralité de l'indemnité de fonction prévue (au 1^{er} mars 2020 : 2 077,17 € brut), soit demander de façon expresse, à ne pas en bénéficier, le conseil municipal pouvant alors, par délibération, la fixer à un montant inférieur.

A Tallende l'indemnité du maire a été baissée à sa demande en 2022. De plus, Eric Brun a baissé son activité professionnelle depuis le 1^{er} octobre 2022 pour se consacrer à mi-temps aux besoins de la commune.

Indemnité des adjoints : celles-ci sont déterminées par le conseil municipal librement dans la limite d'une enveloppe globale indemnitaire fixée par la loi. A Tallende 5 adjoints et 2 conseillers délégués sont concernés.

MAIRE

1 330 € NET

(1 600 € BRUT)

ADJOINTS

420 € NET

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

280 € NET

ÉTAT DES FINANCES DE LA COMMUNE LES INVESTISSEMENTS À VENIR

RÉFECTION DE L'ÉCOLE

Nous vous l'annonçons dans le dernier numéro, des travaux importants vont être réalisés au niveau du groupe scolaire.

En effet, malgré l'entretien constant, le bâtiment vieux d'une trentaine d'années, nécessite aujourd'hui une réfection beaucoup plus importante et ce pour plusieurs raisons.

Avec l'évolution du nombre d'enfants les conditions d'accueil doivent être revues. Sur l'ensemble du groupe scolaire toutes les menuiseries, ainsi que l'isolation et la toiture doivent être remplacées afin de répondre aux normes énergétiques et solutionner les nombreuses fuites d'eau. L'électricité et le réseau informatique doivent aussi être changés. Des bâtiments provisoires installés dans la cour sont utilisés depuis de nombreuses années et sont très énergivores ce qui nous amène à les supprimer et à les remplacer par une construction neuve.

Ces travaux permettront de répondre au décret tertiaire qui impose aux collectivités propriétaire de bâtiments de plus de 1000 m², de réduire de 40 % la consommation d'énergie d'ici 2030.

Ces derniers mois, face à la quantité de travaux à réaliser, la municipalité a été accompagnée par le cabinet Max (maîtrise d'œuvre) et l'ADUME. Ils ont réalisé différentes études et scénarios.

Le projet est maintenant arrêté avec un budget prévisionnel d'environ 2 millions d'€. Les demandes de subvention auprès des différents financeurs ont été déposées, le projet final dépend de leur obtention.



| Sources | Types d'aide | Montant prévisionnel | Taux |
|-----------------------------|-----------------------|-----------------------|--------------|
| FINANCEMENTS PUBLICS | | | |
| Etat | DETR | 450 000,00 € | 21,43 % |
| Etat | DETR - Bonus énergie | 73 845,00 € | 3,52 % |
| Etat | DSIL | 139 409,00 € | 6,64 % |
| Etat | Fonds verts | 340 449,00 € | 16,21 % |
| Région | Contrat de territoire | 180 000,00 € | 8,57 % |
| Département | FIC | 57 000,00 € | 7,24 % |
| Département | FIC - bonus énergie | 57 000,00 € | 2,71 % |
| Europe | FEDER | 287 256,00 € | 13,68 % |
| AUTO-FINANCEMENT | | | |
| Fonds propres | | 219 579,00 € | 10,47 % |
| Emprunt | | 200 000,00 € | 9,53 % |
| TOTAL HT | | 2 099 538,00 € | 100 % |



TRAVAUX SUR LA ROUTE DÉPARTEMENTALE RD8 DEPUIS LES FEUX DU MONUMENT AU MORTS JUSQU'À LA SORTIE DE TALLENDE ROUTE DE VEYRE

La RD8 traversant notre commune va bénéficier d'un nouvel aménagement. Ces travaux sont programmés depuis plusieurs années, le Conseil départemental a confirmé leur réalisation en 2024.

Cette voirie est de la compétence du Conseil départemental, les trottoirs de la compétence de la commune. Le coût prévisionnel total des travaux s'élève à 479 900 € et le reste à charge pour la commune du 294 000 €



- > Le réseau d'eau usées sur la RD8, la rue des noyers, l'impasse du Feix, la rue des Écoles et jusqu'à la sortie de Tallende va être changé. Ce chantier est sous maîtrise d'ouvrage du SMVVA. Une réunion publique d'informations s'est tenue **le 24 mai à 19 h à la salle des fêtes** avec le SMVVA, Geoval et la mairie. Sur ce même tronçon le SME de Coudes va remplacer la conduite d'eau potable.
- > Par ailleurs, une prochaine étude va être menée sur tout le bassin versant concernant l'évacuation des eaux pluviales. Cette étude donnera ainsi lieu à un diagnostic global de la commune et sera assortie de préconisations. En amont, un nettoyage du réseau est programmé en prévention des orages estivaux : route de Tallagnat, route de Clermont, rue du Château d'eau, route de Veyre, rue des Noyers, rue de la Plaine.

BIBLIOTHÈQUE DE TALLENDE

La bibliothèque de Tallende est accessible à tous et cela, gratuitement. Elle offre un lieu convivial de lecture publique.

4 bénévoles vous accueillent et sont à votre disposition tous les mercredis et samedis de 10 h à 12 h.

La commune les remercie pour leur implication et leur temps consacré pour préserver ce lieu de proximité afin que tous nos administrés puissent bénéficier de ce service.

Leurs projets :

Des animations auprès des tous petits, (période de Noël, pâques etc...) des lectures à haute voix sur tapis leur sont proposées, des jeux, des coloriages géants sont à leur disposition mais aussi des cafés lecture et bavardage autour d'œuvres littéraires pour les adultes sont également mis en place.



N'hésitez pas à franchir la porte de notre bibliothèque municipale et à faire part de vos suggestions éventuelles qui vous sembleraient utiles pour animer le réseau et susciter plus de fréquentation.

Les bénévoles sont formées et ont accès au fonds documentaire proposé dans le réseau de lecture publique de Mond'Arverne. Des commandes peuvent être passées et vos ouvrages sont récupérés rapidement pour être disponibles à Tallende.

Grâce au travail des bénévoles la médiation scolaire avec nos écoles est tout naturellement maintenue.

Les coordonnées de votre bibliothèque :

Tél. : 04 73 39 05 36 - bibliotheque.tallende@orange.fr - Au RDC du centre commercial



PRÉVENTION SANTÉ DES SÉNIORS



Le CCAS de Tallende en partenariat avec l'ARSEPT Auvergne et avec le soutien financier de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie mettent en place régulièrement divers ateliers. Un premier atelier Equilibre est déjà clôturé et un atelier d'activité physique adaptée est actuellement en cours à la salle des fêtes tous les mardis.

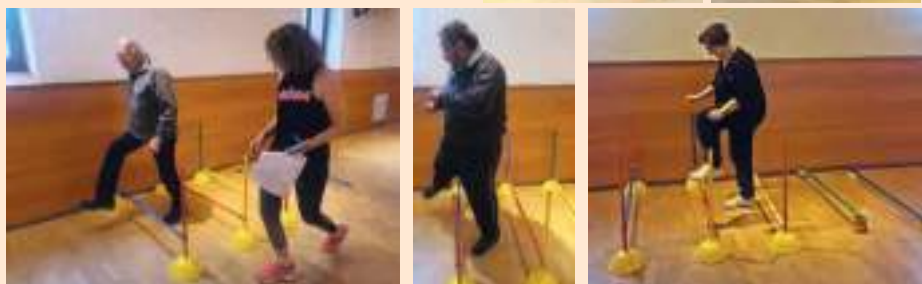
Ces ateliers ont pour but, de prévenir la perte d'équilibre, de conserver une activité

physique, d'apprendre à se relever après une chute et surtout de conserver un lien social dans une ambiance joyeuse.

Ils sont animés par une personne diplômée, Fadila Favier habitante de la commune.

Au terme de ces ateliers, un goûter est organisé pour clôturer les sessions.

Si vous souhaitez participer aux futurs ateliers mis en place durant l'année, merci de bien vouloir vous faire connaître en Mairie pour une pré-inscription.





FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Tallendais, vous avez un talent particulier, vous êtes sportif de haut niveau, vous préparez une compétition internationale, vous avez vécu une expérience extraordinaire, vous souhaitez que l'on parle de vous dans le Mag.

N'hésitez pas à vous faire connaître !

CONTACT PAR LA MESSAGERIE FB :
Mairie de Tallende

REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas des aînés a eu lieu le 26 février 2023 au Domaine du Marrand. Sur invitation de M. le Maire et du CCAS, ce repas est l'occasion pour tous de se réunir avec nos aînés autour d'un repas pour un bon moment d'échanges, de partages et de convivialité !

Ce sont 77 personnes qui ont participé cette année à cette journée au château

du domaine pour ce repas semi-gastronomique et une animation musicale dirigée par Georges Mikaleff et Nadine.

La municipalité et le CCAS remercient tous les participants pour la réussite de ce moment privilégié tant attendu.

Mieux qu'un grand discours, voici quelques photos pour illustrer cette magnifique journée.





SAMEDI 21 JANVIER

LOTO 9 FONTAINES

Organisé par le club des neuf fontaines

Comment passer un bel après-midi convivial entre amis ? En participant au loto du village bien entendu. Carton plein pour le club des neuf fontaines qui organise cette manifestation ouverte à tous.

SAMEDI 4 FÉVRIER

ACCUEIL NOUVEAUX ARRIVANTS PAR LA MUNICIPALITÉ

C'est avec plaisir que la municipalité a proposé aux nouveaux arrivants de venir rencontrer l'équipe municipale et les représentants des associations le samedi 4 février autour d'une part de galette. Les différents services communaux ont été présentés et chaque association a présenté son activité.



SAMEDI 25 FÉVRIER

NETTOYAGE DES RIVIÈRES

Organisé par la société de pêche la Truitelle

Tous les ans avant l'ouverture de la pêche les bénévoles sont amenés à rejoindre les pêcheurs afin de nettoyer les rivières la Veyre et la Monne. Au-delà de l'aspect écologique de ce nettoyage cela permet aussi aux rivières de bien suivre leur lit.



DIMANCHE 19 FÉVRIER

CONCOURS BELOTE

Organisé par le comité des fêtes.

En sortie d'hiver quoi de mieux que de se retrouver à l'occasion d'un concours de belote rassemblant petits et grands.

DIMANCHE 12 MARS

VIDE GRENIER

Organisé par le comité des fêtes



La brocante de Tallende est bien installée dans le calendrier. Elle est souvent le premier événement de la saison et a toujours un fort succès. Cette année malgré une météo les capricieuse les chineurs étaient bien au rendez-vous.





DIMANCHE 19 MARS

COURSE CYCLISTE

Organisée par le club des Martres de Veyre

Les coureurs cyclistes sont venus s'affronter sur les routes autour des Martres et de Tallende sur des circuits à partir de 50 km.



VENDREDI 31 MARS

SOIRÉE KARAOKÉ

Organisée par le comité des fêtes

Les chanteurs de la commune ont pu s'en donner à cœur joie grâce au karaoké organisé par le comité des fêtes ! Bonne ambiance assurée !



SAMEDI 1^{er} AVRIL

RÉUNIONS DE QUARTIER

Lotissement les rives de la Veyre

La municipalité a repris les réunions de quartier pour venir à votre rencontre et discuter de vos problématiques spécifiques. Celles-ci se déroulent selon un calendrier organisé sur l'année. Les riverains sont prévenus via des flyers déposés dans leur boîte aux lettres.

SAMEDI 15 AVRIL

NETTOYAGE DU BIEF AVEC LES PÊCHEURS

Organisé par la société de pêche

Le bief sous le lotissement Saint-Romain a été nettoyé dans la bonne humeur par la société de pêche et les élus.



SAMEDI 1^{er} AVRIL

CARNAVAL APET

Organisé par l'APET



Petits et grands avaient revêtu leur plus beau déguisement à l'occasion du carnaval de l'APET le 1^{er} avril dernier. Le joyeux cortège a fini son périple dans la salle des fêtes où la fête a battu son plein accompagnée d'une mascotte peu ordinaire !



DIMANCHE 9 AVRIL

CHASSE AUX ŒUFS

Organisé par le comité des fêtes

Les cloches ont livré leur lot de chocolat sur le stade de foot le 9 avril ! Il fallait courir vite pour remplir les paniers. Un espace pour les petits, un pour les grands et tout le monde est reparti ravi !

MARDI 18 AVRIL

DON DU SANG

Organisé par l'association des donneurs de sang



L'association des donneurs de sang organise toujours les collectes sur la commune régulièrement. Les infos sont sur le site internet et sur Facebook, il est maintenant possible de prendre rendez-vous en amont.

La zone artisanale d'activités de Tallende « les Rases » fait partie des 11 parcs d'activités économiques gérés par Mond'Arverne communauté. L'objectif est de conforter le tissu économique local, de favoriser le développement de l'activité économique et par conséquent de contribuer au maintien et au développement des emplois sur le territoire.



ENTREPRISE SANCHEZ



Créée en 1983, Sanchez BTP s'inscrit dans une forte dynamique de développement et de transformations, en particulier depuis l'arrivée de Claire Brette en 2019 en tant que directrice générale, et devenue, dès 2021, co-gérante, aux côtés de Gilles Durand qui lui avait racheté l'entreprise en 2010.

L'entreprise SANCHEZ est spécialisée dans quatre domaines d'activités :

- Les aménagements de surface, activité historique (bétons décoratifs, pavage, dallage, murets...)
- Les réseaux d'eau et d'assainissement
- La maçonnerie/ Gros Œuvre
- Les travaux spéciaux

Sur la zone d'activité de Tallende, nous avons établi un partenariat avec l'entreprise de carrosserie Mangot pour nos poids lourds et nous apprécions la proximité avec La Guinguette qui offre des repas généreux !

Nous nous considérons comme un réel acteur économique de la commune en comptant 70 salariés. L'entreprise SANCHEZ souhaite s'impliquer davantage dans la dynamique territoriale par le biais de proposition de partenariats, projet éducatifs (participation aux voyages de classe), sociaux ou environnementaux.

Notre force et notre singularité :

- Sa dimension humaine et son enracinement local ;
- L'agilité pour répondre aux défis techniques ;
- La réactivité face aux imprévus ;
- L'engagement vis-à-vis de ses clients, qui se traduit par une présence constante des équipes sur le terrain.

En misant sur la dimension humaine (développement de la mixité, de l'individualisation, de la reconnaissance), en anticipant le développement de ses compétences sur les nouveaux matériaux et les nouvelles techniques de construction, l'entreprise Sanchez souhaite affirmer sa volonté de se positionner comme un acteur de référence, qui innove sans cesse et prépare l'avenir.

📍 ZA Cheiractivité - 63450 TALLENDE

☎ 04 73 28 52 40

✉ contact@sanchez-btp.com

SARL SÉBASTIEN GRALL MENUISIER

Sébastien Grall est implanté dans la zone artisanale depuis 8 ans environ. Il a lui même créé l'entreprise de menuiserie en 2012. Originaire de Saint-Amant-Tallende Sébastien souhaitait trouver un local dans le pôle de vie. C'est grâce à une opportunité et par le bouche à oreilles qu'il achète son bâtiment dans la zone artisanale. Cet emplacement est idéal pour son entreprise car il lui permet de rayonner sur une zone de chalandise assez large et facilement accessible grâce à la proximité de l'autoroute. Son bureau et son atelier sont installés à Tallende et il se déplace chez ses clients pour envisager les projets. Avec une clientèle de particuliers et de professionnels Sébastien produit tout ce qui relève de l'aménagement bois, des intérieurs de placard, des dressing, réalise des meubles, des cuisines....

☎ 06 07 85 20 79



RESTAURANT LA GINGUETTE



Julien et Aurore Desnoyer gèrent le restaurant La Ginguette installé dans la zone artisanale de Tallende depuis 14 ans. A l'époque le restaurant existait mais n'avait jamais vraiment fonctionné. Ils trouvent le positionnement, la clientèle, et mettent sur les rails cette affaire. Aujourd'hui ils servent tous les midis un repas ouvrier apprécié de tous. Leur clientèle s'est construite grâce à la qualité des plats et par bouche à oreille autour de Tallende.



Julien et Aurore connaissent bien leurs clients qui deviennent vite des habitués. Depuis la crise du Covid ils proposent également des plats à emporter. Avis à tous les télétravailleurs n'hésitez pas à passer commande. Ils accueillent aussi les groupes sur réservation le week-end.

Ouvert tous les jours entre 7 h et 16 h, propose un menu du jour quotidien. Menu à 15,80 € composé d'un choix de deux ou trois entrées, choix de 3 plats et des desserts.

Menu du jour et de la semaine en ligne sur Facebook : Julien Guiguet Tallende



LE STORE AUVERGNAT SARL STORES ET FENÊTRES D'Auvergne

Ludovic Mauvernay est gérant de l'entreprise implantée à Tallende depuis 2015. Il propose la vente et la pose de fermetures, portails, portes de garage, stores extérieurs et intérieurs, la réalisation de pergolas pour les particuliers comme pour les professionnels.

Ils se sont installés à Tallende pour disposer d'un showroom plus spacieux, élargir la zone de chalandise et disposer d'un accès facile à l'autoroute. Ils définissent Tallende comme une commune à « taille humaine, agréable pour y travailler ».

✉ contact@lestoreauvergnat.fr ☎ 04 73 88 41 38



SOCIÉTÉ JUILLARD SÉCURISATION



Benoit Juillard démarre l'entreprise en 2015 et s'installe à Tallende tout récemment, en 2022. Son entreprise est spécialisée en alarme, vidéosurveillance et radiocommunication. Ainsi ses clients sont des institutions telles que les pompiers, la police, des stations de ski par exemple et plus globalement tout corps de métiers qui a besoin de communication instantanée ou de l'enregistrement de données.

Il dispose aussi d'une clientèle de particuliers pour lesquels il va proposer des alarmes et de la vidéosurveillance.

Pour développer son activité il cherchait à s'installer dans les environs pour rester proche de l'autoroute. De plus il dispose maintenant d'un local avec un parking lui permettant de recevoir ses clients et lui offrant une visibilité accrue. Depuis son arrivée il a noué plusieurs contacts avec les entreprises de la zone artisanale et décrit Tallende comme « une petite commune sympa ».

✉ juillardsecurisation@gmail.com

ARTISANS/ COMMERÇANTS VOUS SOUHAITEZ QUE L'ON PARLE DE VOUS ?

D'autres professionnels seront présentés dans les prochaines éditions.

Contactez-nous : <https://www.tallende.fr/commerces-entreprises> et message sur le FB de la commune



AGENDA

A VENIR À TALLENDE

- 1^{er} JUILLET** *Spectacle de l'école de danse
Domaine du Marrand*
- 1^{er} JUILLET** *Fête moto organisé par Moto
Club Pirate*
- 13 JUILLET** *Feu d'artifice
et bal sapeurs pompiers
Stade de Tallende*
- 15 SEPTEMBRE** *Apéro concert*
- 30 SEPTEMBRE** *AG 9 fontaines*

Gouter crêpes APET à chaque vacance



Sur le site Internet de Tallende,
retrouvez toutes les animations autour
de Tallende dans la rubrique « Sorties
culturelles et sportives »



MAIRIE DE TALLENDE

7, rue de la mairie 63450 Tallende
04 73 39 78 78 | mairie.tallende@orange.fr

www.tallende.fr